

## **Communiqués de Presse du SE-UNSA**

### **Retraites : les 6 derniers mois dans le collimateur !**

Soigneusement cachées jusqu'à présent, les intentions réelles du gouvernement se dévoilent peu à peu. En effet, le 4 juin dernier, lors de la rencontre de l'UNSA Fonction Publique avec le cabinet d'Éric Woerth, ce dernier a mis sur la table une simulation dégradant le mode de calcul actuel de la pension des fonctionnaires. On passerait d'un calcul basé sur les 6 derniers mois, à un calcul sur les 10 dernières années. Qui plus est, le passage progressif d'un dispositif à l'autre débiterait dès 2011 (calcul sur les 2 dernières années) pour s'achever en 2019.

Pour le SE-UNSA, une telle hypothèse est inacceptable. Elle se traduirait par une baisse très conséquente des pensions des enseignants et tout particulièrement des enseignantes, déjà principales victimes des réformes précédentes.

Ce serait rompre avec la conception actuelle d'une Fonction Publique de carrière statutaire. Ce serait aussi méconnaître les spécificités du régime de retraites des enseignants qui n'intègre pas les indemnités et les primes, de toute façon déjà bien peu élevées par rapport à d'autres professions.

Ce serait aussi passer sous silence les statistiques, livrées par ce même ministère, démontrant que le salaire d'un enseignant est inférieur de plus de 1000 euros à celui d'un autre cadre de la Fonction Publique et de plus de 1 500 euros comparé à un cadre du privé. Nous sommes donc bien loin des idées reçues qui feraient des enseignants des privilégiés.

Par ailleurs, contrairement à ses déclarations, le gouvernement souhaiterait mettre en œuvre cette option dès 2011. Il ne laisserait ainsi aucune possibilité d'anticipation aux enseignants proches de leur retraite. Le SE-UNSA y voit les premiers signes du gel budgétaire qui s'annonce particulièrement sévère pour les fonctionnaires.

En s'engageant dans cette voie, le ministre de la Fonction Publique va susciter la colère des personnels déjà fortement indignés par le cynisme des « 13 leviers » d'économies du schéma d'emplois 2011-2013 récemment dévoilés.

Pour faire barrage à ce projet, qui pourrait amputer gravement le montant de leur pension, le SE-UNSA appelle tous les enseignants et les personnels d'éducation à se mobiliser massivement et à faire grève le 24 juin prochain.

Paris, le 7 juin 2010  
Christian Chevalier, Secrétaire Général

### **Budget 2011 : planification méthodique des destructions massives d'emplois**

Alors que le budget est en préparation, 13 fiches ministérielles internes destinées aux responsables académiques viennent d'être rendues publiques par la presse. Ce vade-mecum détaille cyniquement toutes les pistes à explorer pour supprimer 16000 emplois dans le budget 2011 de l'Éducation nationale.

Les rédacteurs ne font pas de quartier. Rien n'échappe à cette chasse budgétaire qui explore les moindres recoins du système éducatif sans jamais s'interroger sur les finalités de l'école, sans que jamais les questions pédagogiques de fond soient évoquées. Par contre, on y lit, avec force détails, les procédures juridiques à maîtriser, les écueils politiques à éviter ou encore les outils méthodologiques à utiliser.

Dans le premier degré, la recherche d'économies conduit à abandonner le dispositif de remplacements actuel au profit de vacataires. Les Réseaux d'Aide (RASED) restent une cible privilégiée. Persistant à confondre les différents dispositifs, le ministère préconise la disparition des psychologues scolaires et des maîtres spécialisés dans l'aide pédagogique. La réduction du taux de scolarisation des enfants de deux ans, quant à elle, est toujours considérée comme un gisement de suppression d'emplois. Avec aujourd'hui 15% d'enfants scolarisés, les objectifs de la loi Fillon ne seront donc pas tenus. Quant à la formation continue, visiblement trop coûteuse, elle devra trouver sa place hors temps scolaire.

Dans le second degré, le collège, le lycée et le lycée professionnel sont dans le collimateur. Les analystes zélés du ministère envisagent une augmentation générale des effectifs par classe malgré les recommandations pédagogiques d'individualisation de l'enseignement... Le collège, déjà en souffrance, pourrait voir ses classes passer de 24 à 30 élèves en moyenne! Quant à la réforme du lycée, si elle a passé le cap du budget 2010, elle pourrait achopper sur celui de 2011.

Dans cette recherche de rendement à tout crin, les petites structures sont particulièrement visées : pas de salut pour les petites écoles ou les collèges de moindre taille. L'aménagement du territoire et l'École de proximité ne sont plus à l'ordre du jour.

Pour le SE-UNSA, le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux montre là toute son absurdité. La recherche d'économies budgétaires broie désormais toute ambition éducative pour notre pays. Alors que la crise imposerait un investissement éducatif hors du commun, c'est exactement le choix inverse qui est fait.

Paris, le 31 mai 2010  
Christian Chevalier, Secrétaire Général